



(Photo l'œil de Prévost)

La loi stipule qu'une plaque d'immatriculation dont les coordonnées ne sont pas visibles constitue une infraction au code de sécurité routière. Bon prince et avec humour, le Journal de Prévost émet un avis de 24 heures symbolique à la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord tout en comprenant que les véhicules de police circulent dans un environnement printanier.

## Embellissement de la ville:

# Chacun doit faire sa part !

### Germain Richer

Depuis l'automne dernier, plusieurs personnes s'impliquent dans un comité<sup>1</sup> afin de doter la Ville d'une vision collective de l'embellissement à Prévost. Plusieurs orientations et moyens d'action ont été valorisés afin de susciter l'implication des citoyens et des propriétaires de commerces dans la réalisation d'activités d'embellissement.

Dans le cadre des réflexions du comité, l'embellissement de Prévost nécessite :

- Un engagement collectif tel que transmettre des valeurs communes, développer un sentiment d'appartenance à la communauté comme citoyen d'un quartier, d'une institution et d'une ville. Avant d'initier des projets, nous devons définir sur quelles valeurs nous allons articuler nos activités d'embellissement. À la ville, nous devons susciter l'adhésion de chaque citoyen à s'en-

gager dans la collectivité et le désir de développer un sentiment d'appartenance aux projets de la communauté dans le quartier et dans la ville.

- Un jugement critique dans la préparation et la réalisation des activités d'embellissement. Les citoyens sont les principaux acteurs de l'embellissement. À cette fin, ils seront sollicités à s'impliquer dans l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement physique de leur résidence, de leur commerce, du quartier et de la ville.

Ce premier volet de sensibilisation auprès des lectrices et lecteurs veut inciter chacun des citoyens et des propriétaires de commerce à collaborer au développement de l'embellissement à Prévost. Diverses actions peuvent contribuer à embellir notre ville comme planter des fleurs, des arbustes et des arbres; balayer l'asphalte du stationne-

ment privé; nettoyer une section du terrain laissé à l'abandon, rendre l'enseigne d'un commerce plus esthétique et champêtre. Il serait intéressant que des comités de quartier se forment pour initier des projets.

La ville devra faire sa part, bien sûr, lors de la prochaine saison estivale. Nous devons développer le caractère champêtre de Prévost dans les Laurentides, naturellement.

La décoration florale, l'aménagement paysager et autres projets d'embellissement sont fortement encouragés. Comment peut-on rendre plus belle sa résidence, son quartier et sa ville?

C'est un dossier à suivre !

1. Les membres de ce comité sont membres de la Société d'horticulture (Mesdames Céline Bolduc, Florence Frigon, Christine Landry et Raymonde Boucher) ainsi qu'un membre du conseil municipal

## OFFRE D'EMPLOI



### Contremaître, travaux publics Concours # 02-08

#### Connaissances techniques

- Diplôme en génie civil de préférence
- 2 ans d'expérience en milieu municipal
- Connaissance des logiciels Word, Excel, Autocad et MapInfo
- Maîtrise du français écrit

#### Qualités et aptitudes personnelles recherchées

- Posséder un bon sens de l'organisation du travail
- Savoir fixer les priorités quotidiennes en fonction des plans, des problèmes les plus urgents et des conditions climatiques
- Entregent, leadership, sens de l'équipe, résistance au stress

#### Principales tâches

- Suivi des normes du ministère de l'Environnement relativement aux équipements d'aqueduc et d'égout;
- Préparation des appels d'offres des différents contrats ainsi que suivi de la réalisation de ces contrats;
- Conception de plans et devis pour réseaux d'aqueduc et d'égout et autres équipements similaires;
- Supervision du système d'épuration des eaux;

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le jeudi 28 mars 2002 à 16 h 30 à l'adresse suivante :

Ville de Prévost  
Concours # 02-08  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost (Qc) JOR 1T0  
Reshum@ville.prevast.qc.ca

## Prev-Automobile se retire du marché de la vente d'essence le 28 mars

Monsieur Richard Bujold, propriétaire de Prev-Automobile, a confirmé au Journal de Prévost qu'à compter de jeudi le 28 mars il ne vendrait plus d'essence en raison de la trop mince marge de profit par rapport au coût de maintien de ce service.

«Nous, les indépendants, avons demandé au gouvernement de hausser de 3¢ le prix-plancher de l'essence afin de nous permettre d'être en compétition avec Costco, mais notre requête n'a pas encore été accueillie d'une

manière favorable à Québec, a ajouté M. Bujold.»

«Cependant, a dit M. Bujold, Prev-Automobile continuera à offrir le service d'entretien et de mise au point des véhicules de

notre clientèle incluant bien sur le travail de réparation de notre équipe de mécaniciens.»

Interrogé à savoir si son retrait du marché de la vente d'essence était une décision irrévocable, M. Bujold a expliqué que la situation actuelle ne lui laissait pas d'autre alternative. «Mais je ne dis pas qu'il est impossible de réévaluer ma décision, a-t-il conclu.»



Plusieurs citoyens ont fait part au Journal de Prévost que cette affiche sème la confusion surtout le soir parce que les automobilistes ne savent pas s'il s'agit de 300 pieds ou 300 mètres avant l'enseigne d'arrêt au viaduc passant sous la 15. En outre, les avis sont fort partagés sur la pertinence de la multiplication des arrêts à cette intersection.

#### Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

## Journal de Prévost

#### AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes ( article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

L'utilisation des textes ou des photographies ne peut être fait sans autorisation de l'éditeur.

tirage certifié  
**AVDA**  
membre 2002

**AMECQ**  
Association des  
médias écrits  
communautaires  
du Québec

Les Éditions Prévostaises  
1272, rue de la Traversée  
Prévost, Qc, JOR 1T0  
Tél.: 450 436-6764  
Télec.: 450 224-1548  
Courriel : jdepvast@yahoo.ca

#### Rédacteur en chef :

Jean Laurin  
jean.laurin@videotron.ca

#### Directeur technique :

Michel Fortier

#### Conseil d'administration :

M. Jean-Claude Côté, président  
M. Serge Boullé, (social)  
M. Serge Fournier (sports)  
M. Yvan Gladu (culturel)  
M. Élie Laroche (affaires)  
Mme Lucille Leduc (aînés)  
M. Jacques Piché (loisirs)  
M. Benoit Guérin (communautaire)

#### Révision des textes :

Solange Trudel, Jean-Claude Côté,  
Lucille Leduc, Ginette Burquel et  
Benoit Guérin

#### Infographie :

Carole Bouchard

#### Représentant publicitaire :

Gilles Bourgoin 450 530-0602

#### Imprimeurs :

Transcontinental Impression

Tirage : 5000 exemplaires

Distribution : Poste Canada

#### Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec  
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost



(Photo l'œil de Prévost)

Tout le personnel de la ville de même que des membres du conseil municipal ont témoigné leur amitié à M. Yves Beaulieu, ingénieur de la ville, qui a quitté ses fonctions au début de mars, après 11 ans consacrés au service de la Ville de Prévost. Cette fête a permis à toutes et tous de fraterniser. Plusieurs allocutions de circonstance ont été prononcées avec humour.

À l'occasion de son départ, le personnel de la Ville de Prévost a offert à M. Yves Beaulieu un attaché-casse en guise de souvenir des 11 années qu'il a consacrées à la collectivité à titre d'ingénieur.